

BIENTRAITANCE

Chiffres clés en 2025 :



30 stagiaires ont suivi la formation



Satisfaction stagiaires note moyenne attribuée : 9.5/10



Des stagiaires ont atteint les objectifs de la formation

PUBLIC VISE : Intervenants à domicile, professionnels de santé

PREREQUIS : Absence de prérequis

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE

HANDICAP : Cette formation peut être accessible et adaptée à certaines personnes en situation de handicap (nous contacter pour plus de renseignements)

Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360

Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44

Référent Handicap AUXILIA formation : Angeline JACQUET
angeline.jacquet@auxiliaformation.fr – 04 96 14 16 10

FORMATEUR : Professionnel expérimenté dans le secteur médico-social

OBJECTIFS OPERATIONNELS (à la fin de la formation, le stagiaire sera capable de) :

- 1- Analyser les principes fondamentaux de la bientraitance et expliquer les principales lois et obligations légales relatives à la prévention de la maltraitance.
- 2- Identifier les situations à risque, reconnaître les signes de maltraitance potentielle et évaluer leur gravité afin de mettre en œuvre une réponse adaptée et conforme au cadre professionnel.
- 3- Mettre en œuvre des attitudes et des comportements bientraitants lors des interventions, en s'adaptant aux besoins spécifiques et en respectant l'estime de soi des personnes accompagnées.
- 4- Élaborer ou suivre un protocole de signalement adapté et appliquer les procédures légales en cas de suspicion ou d'observation de situation de maltraitance.

AUXILIA FORMATION - 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE -

Tél. : 04.96.14.16.10 Email :contact@auxiliaformation.fr - Siret 511 157 760 00022

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.

Site Web: <http://auxiliaformation.com>

VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE DE LA MODIFICATION	QUI
V6	Mise à jour des chiffres clés	Janvier 2026	Fiona

- 5- Collaborer de manière constructive avec les collègues et autres professionnels afin de favoriser une culture de bientraitance dans l'accompagnement à domicile.

CONTENU

- I. Les fondamentaux de la bientraitance
 - Définition de la bientraitance
 - Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM
 - Législation générale autour de la Bientraitance
- II. La Maltraitance
 - Définition de la maltraitance
 - Diversité de la maltraitance (les formes et types)
 - La vulnérabilité des personnes âgées
 - Les sources de la maltraitance
 - Les facteurs à risque
 - La prévention (signes, test de prévention RIFVEL, moyens de prévention à disposition des salariés)
 - Les risques encourus et sanctionnés par la Loi
 - Les associations de lutte contre la maltraitance
- III. Le cadre de Travail : Agir et Réagir avec Bientraitance
 - S'interroger
 - Adopter une attitude « Bientraitante »
 - Le respect de l'intégrité physique et psychique, l'estime de soi au travers des gestes du quotidien
 - La bientraitance autour d'un travail d'équipe
- IV. Les conduites à tenir en cas de suspicion de maltraitance
 - Les signalements
 - La bientraitance : fil conducteur du projet institutionnel de l'employeur

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Formation active et participative ;
- Analyse des cas rapportés par les intervenants à domicile tout au long des séances ;
- Mise en pratique de notions abordées, modification des pratiques professionnelles si nécessaire.
- Alternance d'apports théoriques et analyse des expériences et des situations rencontrées.
- Test RIFVEL, CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

EVALUATIONS ET SANCTION DE LA FORMATION : Appréciation de fin de module (questionnaire de satisfaction) et évaluation des acquis donnant lieu à une attestation de formation.

NOMBRE D'HEURES : 14 heures

DATES ET HORAIRES : Si définies avec le client

DELAIS D'ACCES : Pour une session déjà programmée (« en inter ») et afin de compléter un groupe, s'inscrire minimum 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour toute demande supplémentaire (groupe) prévoir un délai de 30 jours entre la demande et le démarrage de la formation.

AUXILIA FORMATION – 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE –
 Tél. : 04.96.14.16.10 Email :contact@auxiliaformation.fr – Siret 511 157 760 00022
 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.
 Site Web: <http://auxiliaformation.com>

VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE DE LA MODIFICATION	QUI
V6	Mise à jour des chiffres clés	Janvier 2026	Fiona

LIEU : Auxilia formation, formation réalisée uniquement en présentiel (Groupe de : 5 personnes minimum à 10 personnes max).

TARIFS : Nous contacter ou consulter notre grille tarifaire en ligne sur notre site

Contacts :

Directrice et Référente pédagogique : Angeline JACQUET

Responsable développement formation : Fiona ROUMANI

Secrétaire : Christel LEUBEUL

AUXILIA FORMATION – 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE –

Tél. : 04.96.14.16.10 Email :contact@auxiliaformation.fr – Siret 511 157 760 00022

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.

Site Web: <http://auxiliaformation.com>

VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE DE LA MODIFICATION	QUI
V6	Mise à jour des chiffres clés	Janvier 2026	Fiona